

■ **Starloc S.à r.l.**, à La Chaux-de-Fonds, boulevard des Eplatures 42. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 30.03.2004. But: achat, vente et gérance d'immeubles, principalement de nature industrielle et commerciale. Capital: CHF 675'000. Reprise de biens envisagée: le bien-fonds no 14458 du cadastre de La Chaux-de-Fonds pour le prix maximum de CHF 4'500'000. Associés: Chave Pierre-Olivier, de Lausanne, à Gume-fens, avec une part sociale de CHF 225'000, Dreyer François, de Ueberstorf, à La Chaux-de-Fonds, avec une part sociale de CHF 200'000, Soguel Jacques, de Cernier, à Saint-Blaise, avec une part sociale de CHF 50'000, Anstett Patrice, de et à Neuchâtel, avec une part sociale de CHF 50'000, Bauer Luc Olivier, de Neuchâtel, à Enges, avec une part sociale de CHF 75'000, et Léger Cédric, de Thielle-Wavre, à Neuchâtel, avec une part sociale de CHF 75'000. Gérants: les associés Chave Pierre-Olivier, Dreyer François et Soguel Jacques, lesquels signent collectivement à deux. Les autres associés n'exercent pas de pouvoirs de représentation. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 883 du 05.04.2004

(02209114 / CH-645.4.096.988-1)